

La version française suit

August 10, 2011

Revisions to Guidelines for Subject Matter Eligibility

Please note that minor revisions to the guidelines on Subject Matter Eligibility have been posted on the SSHRC web site to provide further clarification to applicants regarding the eligibility of health-related research. Specifically, the revisions provide additional examples of eligible and ineligible topics based on the experience of the past competition year.

The revised guidelines can be found at: http://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/apply-demande/background-renseignements/selecting_agency-choisir_organisme_subventionnaire-eng.aspx?

SSHRC staff continue to work with colleagues at the Canadian Institutes of Health Research (CIHR) to provide the best possible advice to applicants on where and how to apply, and to recommend suitable peer reviewers to adjudicate social science and humanities proposals submitted to CIHR. SSHRC and CIHR are also committed to improving coordination between the agencies with regard to fellowship and scholarship applications.

The number of proposals deemed ineligible at SSHRC in the past competition year has fallen significantly; a reflection of the research community's efforts to adapt to the new guidelines which came into effect in 2009.

As always, SSHRC welcomes feedback on ways in which it can further assist social sciences and humanities researchers and students in dealing with this important transition, and availing themselves of the full range of federal funding opportunities.

Brent Herbert-Copley
Vice-President, Research Capacity
SSHRC

Gisèle Yasmeen
Vice-President, Research
SSHRC

Le 10 août 2011

Changements aux lignes directrices concernant l'admissibilité des sujets de recherche

Nous vous informons que des changements mineurs aux lignes directrices concernant l'admissibilité des sujets de recherche ont été affichés sur le site Web du CRSH afin de fournir aux candidats des éclaircissements concernant l'admissibilité des demandes liées à la santé. Plus précisément, la version révisée offre davantage d'exemples de sujets admissibles et non admissibles, lesquels ont été tirés de la dernière année de concours.

On peut consulter les nouvelles lignes directrices à l'adresse suivante : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/apply-demande/background-renseignements/selecting_agency-choisir_organisme_subventionnaire-fra.aspx

Le personnel du CRSH continue de travailler avec le personnel des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour conseiller les candidats le mieux possible sur le moment et la façon de présenter une demande et pour choisir des examinateurs qualifiés pour évaluer les projets dans le domaine des sciences humaines présentés aux IRSC. Le CRSH et les IRSC accordent également une grande importance à l'amélioration de la coordination entre les organismes en ce qui concerne les demandes de bourses.

Le nombre de demandes jugées non admissibles par le CRSH l'année dernière a considérablement diminué, ce qui s'explique par les efforts d'adaptation des chercheurs aux nouvelles lignes directrices entrées en vigueur en 2009.

Comme toujours, le CRSH apprécie tout commentaire lui permettant de trouver des moyens de mieux aider les chercheurs et étudiants en sciences humaines à effectuer cette importante transition et à se prévaloir de toutes les occasions de financement qui leur sont offertes par le gouvernement fédéral.

Brent Herbert-Copley
Vice-président, Capacité de recherche
CRSH

Gisèle Yasmeen
Vice-présidente, Recherche
CRSH